

4 BIENNE

ADMINISTRATION Le Conseil municipal a présenté hier la première stratégie pour la formation professionnelle de son histoire. Elle vise à renforcer l'attractivité de la Ville en tant qu'employeuse

La Ville soigne son image de formatrice

DIIDER NIETO

L'heure de la rentrée a sonné la semaine passée déjà pour la Ville de Bienne. Le 1er août, 34 apprentis ont commencé leur formation au sein de l'administration municipale (rejoignant les 74 jeunes déjà en place) et 60 stagiaires ont effectué leurs premiers pas dans le monde professionnel. Le Conseil municipal n'a donc pas choisi une date au hasard en décidant de dévoiler hier la première stratégie pour la formation professionnelle de son histoire.

Le but de ce document d'une vingtaine de pages est de «développer la qualité et l'attractivité de la Ville en tant qu'employeuse», a résumé le maire Erich Fehr devant la presse, en soulignant que l'administration biennoise engageait, chaque année, plus de 160 apprentis ou stagiaires. «Nous parvenons à pourvoir toutes les places à disposition, mais le marché du travail évolue rapidement, ne serait-ce qu'en raison de la digitalisation», a-t-il cependant averti. «Des milliers de places d'apprentissage n'ont pas trouvé preneur en Suisse cette année. La concurrence entre les employeurs est de plus en plus forte. Pour la Ville, c'est un défi d'attirer des jeunes vers les métiers dont elle a besoin.»

Sonder le marché

La stratégie de la Ville a été élaborée par le Département du personnel ainsi que des représentants de chaque direction municipale. Elle contient une quinzaine d'objectifs accompagnés de toute une série de mesures qui seront appliquées progressivement jusqu'en 2020. «L'un des objectifs majeurs est de développer l'offre de formation pour qu'elle reste attractive pour les jeunes», a relevé David Imhof, responsable du développement du personnel et de l'organisation au sein de l'administration. «Nous sonderons régulièrement le marché pour voir quelles nouvelles professions se profilent et pour les



L'horticulture est l'un des dix corps de métiers dans laquelle la Ville forme des jeunes chaque année.

FRANK NORDMANN

intégrer dans notre offre.» Actuellement, la Ville forme des apprentis dans dix corps de métier différents: employé de commerce, informaticien, horticulteur, mécanicien en maintenance automobile ou assistant socio-éducatif, pour n'en citer que quelques-uns.

Toujours dans l'optique de rendre ses places d'apprentissage plus attractives, la Ville veut aussi accroître la polyvalence des collaborateurs qu'elle forme, en élargissant le spectre de leurs tâches et en multipliant les projets interdisciplinaires. Et pour éveiller l'intérêt des jeunes pour une formation dans le service public, la Ville renforcera sa présence dans les foires et les salons professionnels ainsi que dans les écoles. «Et nous rendrons nos places plus visibles sur les réseaux sociaux», a ajouté David Imhof.

Le Conseil municipal n'oublie non plus pas que l'intérêt pour un emploi dépend aussi des conditions salariales. «Nous entendons nous situer au-dessus des revenus minimums en vigueur dans chaque branche», a assuré David Imhof.

Egalité des langues

Autre objectif: favoriser l'intégration sociale et exploiter le potentiel de la diversité. «Nous promovons l'égalité des chances pour les femmes, les personnes issues de la migration ou celles souffrant d'un handicap», a détaillé David Imhof. Le respect de la minorité francophone est un autre point abordé dans la stratégie. «Nous voulons garantir une présence stable des Romands au sein de l'administration», a poursuivi le responsable. Sur les 34 appren-

tis qui ont débuté la semaine passée, 40% sont des Romands. «Un chiffre dans la moyenne des dernières années. Mais nous constatons que les postulants des francophones sont moins soignées que celles des candidats alémaniques. Nous aimerions sensibiliser les écoles secondaires à mieux préparer les élèves à répondre à une offre d'emploi.»

La Ville entend encore promouvoir le bilinguisme en encourageant l'apprentissage d'une deuxième langue nationale.

La stratégie vise également à assurer la qualité de la formation. «Nous poserons un cadre d'exigences minimales pour les formateurs et élaborerons un programme interne de formation continue», a expliqué David Imhof. Quant aux apprentis, ils verront leurs procédures de suivi améliorées et leurs évaluations multipliées.

«Dans la mesure du possible, nous essayons de conserver les jeunes que nous avons formés durant un ou deux ans après la fin de leur apprentissage. Il est donc important de pouvoir compter sur des collaborateurs qualifiés pour fournir des prestations de qualité», a relevé Erich Fehr.

David Imhof a convenu que la stratégie ne contenait aucune nouveauté révolutionnaire, de nombreuses mesures étant déjà plus ou moins en vigueur. «Mais pas de manière uniforme. Nous avons défini une politique en matière de formation claire, commune à tous les départements de l'administration et adaptée aux exigences de la formation d'aujourd'hui.»

www.journaldujura.ch

D'autres articles en lien avec la formation professionnelle à Bienne sur notre site.

DOUANNE

Le guichet postal ouvrira fin août

La Poste a annoncé hier l'ouverture prochaine de son guichet postal dans le magasin du village à Douanne. Dès le 28 août, différentes prestations, comme l'envoi et la réception de paquets ou les paiements, seront disponibles dans l'épicerie. Le guichet sera ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à midi et de 14h à 18h15. Le samedi de 7h30 à 16h sans interruption. **C-JBA**

LAC DE BIENNE

De l'île St-Pierre à Gléresse à la nage

La 31e édition de la traversée du lac de Bienne à la nage se déroulera samedi. Comme chaque année, les participants tenteront de rallier le village de Gléresse depuis l'île St-Pierre, soit une distance d'environ 1,1 kilomètre, à la force de leurs bras et de leurs jambes. Le coup de départ sera donné à 14h.

Les sportifs les plus ambitieux pourront tenter l'aller-retour (2,1 km, départ de Gléresse à 15h15) ou le parcours de 3,2 km qui additionne le résultat des deux courses.

Les nageurs intéressés de se jeter à l'eau sont priés de s'inscrire sur internet à l'adresse www.insel-ligerz-schwimmen.ch jusqu'à demain à 18h, puis d'apporter leur inscription sur le site de départ au minimum une heure avant la course. Il est aussi possible de s'inscrire sur place entre 11h et 13h.

Du rock sur les rives

En cas de tempête ou de fortes vagues, les organisateurs reporteront la traversée du lac au lendemain.

Une cantine proposant notamment du poisson frit, des grillades, des frites et des salades sera ouverte dès demain à 18h et dès samedi à 11h à Gléresse. Un bar servira des spécialités régionales de vin.

L'animation musicale sera assurée par le groupe Disco le vendredi soir et par le groupe de rock local Shake le samedi soir dès 20h. **C-DNI**

CAF L'organe a pris position sur la révision de la Loi cantonale sur les impôts

Soutien sous conditions à la réforme fiscale

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) approuve sous conditions la révision 2019 de la loi cantonale sur les impôts, qui prévoit principalement une diminution progressive du taux d'imposition des entreprises. Dans un communiqué, le CAF explique comprendre la nécessité pour le canton de Berne de s'adapter à la réalité fiscale des autres cantons et de rester compétitif, au niveau national et international, pour l'implantation d'entreprises. «La région de Bienne et du Jura bernois est fortement industrialisée et dépend aussi de taux fiscaux attractifs», écrit-il. En ce sens, le CAF approuve le projet de loi, mais à certaines conditions.

Le CAF estime, en effet, qu'il faut freiner la concurrence fis-

cale entre cantons et ne pas tomber dans la sous-enchère. «Le canton de Berne, grand canton bilingue, fait face à des obligations et des charges qui vont au-delà de celles de certains cantons à la fiscalité avantageuse», relève le CAF, qui rappelle aussi que le peuple suisse a massivement rejeté la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), un refus qui s'est élevé à plus de 68% des voix dans le canton de Berne.

Compenser les pertes

Le CAF met en garde contre les conséquences négatives de la réforme sur les finances des communes, en particulier pour la Ville de Bienne, qui dépend fortement des revenus de l'impôt sur les entreprises. Selon le canton, ces conséquences négatives

prévues pour 2019 devraient s'inverser dès 2020, mais «il reste bien des incertitudes», souligne le CAF. En attendant, l'organe de défense de la minorité francophone demande au canton de veiller à compenser systématiquement les pertes subies par les communes.

Bienne et Evillard, seules communes bilingues du canton, font face à des charges supérieures à la moyenne. Bienne en particulier, doit soutenir une vie socio-culturelle et scolaire dans les deux langues. Le CAF appelle le canton à prendre particulièrement en compte la prise de position des autorités biennoises dans cette consultation.

Economies sous la loupe

Au cours des derniers mois, le CAF a appelé le canton, à plu-

sieurs reprises, à prendre en compte le bilinguisme et la minorité francophone, notamment dans le programme d'allègement des finances cantonales PA 2018. Publié en juin dernier, ce programme sera soumis au Grand Conseil en novembre, en même temps que la révision de la présente révision de la loi sur les impôts (voir notre édition du 1er juillet).

Le CAF examinera le PA 2018 en détail, en collaboration avec les communes bilingues de Bienne et d'Evillard. Il prévient que son soutien à la réforme fiscale 2019 et à celle de 2021 qui lui est liée, dépendra de la prise en compte du bilinguisme et de la minorité francophone dans les décisions prises cet automne par le Grand Conseil. **C-DNI**

CENTRE ESPLANADE

Le CAJ s'oppose à l'hôtel

Des voix discordantes se sont élevées contre le projet immobilier Centre Esplanade. La radio RJB l'a annoncé hier, alors que le délai de recours se terminait vendredi dernier, deux oppositions sont parvenues à la préfecture. L'une d'entre elle émane d'un privé, l'autre du Centre autonome de jeunesse (CAJ), l'association qui gère la Coupole.

Le projet Centre Esplanade, présenté ce printemps (notre édition du 5 avril), prévoit la construction de logements et d'un hôtel au nord de la place. Ce dernier se situerait à quelques mètres de la Coupole.

«Nous irons jusqu'au Tribunal fédéral»

Contacté par téléphone, Huk Köhli, activiste au sein du CAJ, a indiqué que l'association

s'était opposée au projet notamment car un arrangement avec les autorités biennoises datant de 2005 et concernant l'impossibilité de construire des logements sur cette parcelle ne serait pas respecté. Pour Huk Köhli, le projet présenté signifie: «Au revoir la Coupole!» Selon lui, les membres du CAJ vont se battre jusqu'au bout pour faire entendre leur voix et empêcher la réalisation de ces nouveaux bâtiments. «Nous irons jusqu'au Tribunal fédéral», assure-t-il en précisant que l'association va s'entourer d'un avocat pour défendre ses revendications.

L'investisseur du projet, Alpine Finanz Immobilien, veut construire, dès le printemps prochain, 124 appartements, un hôtel 3 étoiles ainsi que des surfaces commerciales. **JBA**